



# de Vous à Nous!

LETTRE D'INFORMATION // NEWSLETTER // AVRIL 2025

## Édito

**L'objectif est de conforter et réhabiliter notre patrimoine communal.**

Avec le printemps qui est là, les travaux reprennent.

Depuis fin février, malgré une météo capricieuse, nous avons entrepris la réfection de la toiture d'un bâtiment situé à proximité de la mairie, sur l'avenue des Cordiers. L'objectif est de conforter et réhabiliter notre patrimoine communal avec le projet d'y aménager, dans un deuxième temps, cinq logements sociaux T2 et T3. D'ailleurs, durant l'hiver dernier, une maison individuelle contiguë à l'école élémentaire Les Ogres a été rénovée et se trouve déjà en location.

À la mi-avril, un autre chantier démarre. C'est celui de la transformation de l'ancienne crèche près du VLC en Maison des Associations. Deux salles avec des dépendances vont y être aménagées.

Début juin, les travaux de modernisation de la salle du Chêne vont commencer. C'est une refonte

complète qui est programmée pour un bâtiment construit au début des années 1950 et qui servait d'annexe à l'école du Chêne. Cette réhabilitation permettra de disposer d'une salle d'environ 100 m<sup>2</sup> mettant en valeur la charpente existante. Elle sera équipée en audio et vidéo projection.

À cette date débutera aussi la construction du Citystade au coeur village sous le hameau des Serres. Nous espérons l'inaugurer pour qu'il soit disponible à la rentrée scolaire 2025/2026.

Je ne perds pas de vue le dossier santé dont j'ai parlé dans le précédent édit. Nous avançons lentement mais sûrement, avec les médecins, le Département, la CPTS\* du Pays d'Apt pour établir un Centre de Santé dans les meilleurs délais possibles.



Votre maire, Bruno VIGNE-ULMIER

\*CPTS: Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

## Bien vivre à Gargas

### Inscriptions scolaires 2025/2026

Afin de préparer la rentrée scolaire des enfants nés en 2022, des futurs CP et des nouveaux arrivants, vous êtes invités à vous présenter en mairie **durant le mois de mai**.

Tous renseignements: 04 90 74 94 29  
education-et-social@gargas.fr

### Priorité à droite!

Désormais dans le centre de Gargas, la priorité à droite est de règle absolue aux intersections des rues.

Pour la sécurité de tous, pensez à la respecter mais aussi à la signaler à vos proches.



### Équipe de rédaction



Vanessa Armand



Serge Aubert



Jérôme Daumas



Valérie Espana



Michèle Fauque



Laurent Garcia



Marie José Laurent



Corinne Mietzker



Patrick Siaud



Bruno Vigne-Ulmier

**Vous pouvez télécharger**

« De Vous à Nous » sur notre site [www.gargas.fr](http://www.gargas.fr), vous abonner auprès de [info@gargas.fr](mailto:info@gargas.fr) pour le recevoir par mail, le retirer à l'accueil de la mairie ou dans les présentoirs prévus à cet effet à la boulangerie ou au magasin Vival

## Jeudi 27 mars : féerie du carnaval dans nos écoles

**L'après-midi de ce jeudi a vu nos deux écoles rutiler de toutes les couleurs : quels magnifiques costumes et que de créativité !**

- **À la maternelle**, la musique rythmait les festivités. Tout d'abord le défilé des costumes où chacune et chacun, se tenant par la main, exhibait fièrement son déguisement. Puis les enfants ont longuement dansé avant de s'asseoir pour écouter la directrice parler du vilain Caramentran et ce fut une ruée générale pour le conspuer !

Les parents, conviés à la deuxième partie de la fête, ont accompagné la longue « chenille » avant que soit lancée la traditionnelle bataille de confettis.

La journée s'est clôturée autour d'un goûter gourmand.



- **À l'école élémentaire**, une fois tous les élèves fin prêts à arborer leurs beaux déguisements, une séance de photos des costumes était organisée dans chaque classe. Puis tous les carnavaliers ont pu partager un moment récréatif ensemble dans la cour de l'école.

Une collation copieuse attendait tous les enfants sous le préau de l'école pour terminer cette journée de fête costumée.



### **Spectacle du carnaval**

(offert par les Associations les Loulous des Sources et Gargas Lecture Loisirs)

Par groupe, les deux écoles ont assisté, dans la salle polyvalente, à un spectacle de la compagnie « Les Voix Nomades » autour d'un conte Africain : « Le grand Arbre d'Ebéné ». Ce conte, ponctué de chansons et de musiques d'Afrique, raconte l'histoire d'un arbre qui est la mémoire du monde.

Il offre tout ce dont les habitants ont besoin pour vivre. Mais les excès des villageois mettent en péril l'arbre ainsi que le quotidien paisible et heureux du village.

Mais la magie en ce jour de carnaval fait que tout est bien qui finit bien.

Une belle histoire qui a expliqué aux enfants qu'il est important de prendre soin de notre planète.



Valérie Espana

**Encore une belle journée de fête pour petits et grands, cachés sous les costumes, qui donne dans les yeux les couleurs du bonheur, de la découverte et de l'insouciance.**

## La page du CME

### > Vœux 2025

Lors des vœux du maire du 11 janvier dernier, les jeunes élus du CME, par la voix de Margot, Stella B, Stella F et Hugo, ont adressé leurs vœux de bonne année 2025 à tous les administrés présents, avec un aplomb qui suscita des applaudissements encourageants et respectueux pour leur implication. Ils en ont profité pour faire une rétrospective sur leurs actions menées et à venir.

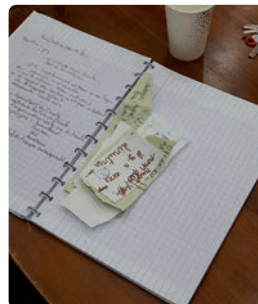


### > Boîte aux questions

Celle-ci, en place depuis quelques semaines déjà, a été ouverte pour la première fois le 4 février pour y récolter les mots des enfants de l'école s'y trouvant déjà en nombre.

Des sujets très variés: des jeux dans la cour de l'école, des repas à thème à la cantine, une garderie surveillée pour faire les devoirs, etc...

Chacune des questions a été étudiée et débattue en séance de travail en cherchant les actions à lancer pour satisfaire certaines demandes, avant de définir et formuler les réponses qui ont été affichées sous le préau.



### > Enrichir sa vision en rencontrant plus âgé que soi :

Tout a commencé avec une lettre des résidents du VLC, racontant l'école à leur époque: quelle découverte pour le CME ! Encrier, porte-plume, bonnet d'âne, punition, calendrier des vacances... tant de différences avec l'école d'aujourd'hui.

Les jeunes élus ont travaillé sur les différences entre ces deux époques à l'école. Et pour partager les points de vue, ils ont souhaité inviter les aînés du VLC à les accompagner lors d'une sortie au Musée de l'École d'Autrefois à Monteux.

Ce projet s'est finalisé autour d'un bon goûter pris au VLC en compagnie de plusieurs personnes âgées, avec lesquelles les enfants ont pu partager un moment riche en émotions et échanges. Ravis de cette invitation, plusieurs résidents ont répondu favorablement. La sortie est programmée pour le 14 avril 2025.

Valérie Espana



## Une gestion financière responsable

**La commune de Gargas a su maintenir une solide capacité d'autofinancement grâce à une gestion rigoureuse et à des choix financiers responsables. Cette maîtrise a permis de financer les projets de la commune sans recourir à l'emprunt depuis plusieurs années.**

*En 2025, la capacité de désendettement de Gargas reste particulièrement favorable, avec un délai de **18 mois**, représentant **288 €/habitant**, la moyenne de la strate basée sur les comptes administratifs de 2022 étant de 637 €/habitant (Cf. Ministère des Finances). Le remboursement de la dette est de 30 € par habitant et par an (88 € pour la strate). **Bien en dessous de la moyenne nationale, ce qui garantit la stabilité financière de la commune pour les années à venir.***

**Cette performance est d'autant plus significative dans un contexte contraint.**

Depuis plusieurs années, les dotations de l'État sont en baisse constante, réduisant mécaniquement les ressources des collectivités locales.

À cela s'ajoute une hausse marquée des coûts de l'énergie, des fournitures et des charges générales, qui pèsent directement sur le budget de fonctionnement.

Face à cette double pression — moins de recettes, plus de dépenses — la commune a fait le choix de la responsabilité.

*Anticipation, rigueur et gestion au plus juste ont permis de maintenir les services à la population, de préserver l'investissement et de ne pas alourdir la fiscalité.*

### Une politique d'investissement ambitieuse pour un coût maîtrisé

Afin de soutenir son développement, la municipalité poursuit sa politique de recherche active de subventions, permettant ainsi, en 2025, de mobiliser plus d'un million d'euros d'aides extérieures.

Ces subventions permettront de financer nos projets sans peser sur le budget des Gargassiens.

Grâce à cette approche, la commune continue de mener une politique d'investissement ambitieuse, de plus de 5 millions d'euros, tout en préservant l'équilibre de ses finances.

Ainsi en 2025, la commune poursuit le développement de Gargas avec des investissements structurants tels que notamment :

- le Citystade,
- la mise en accessibilité de la salle des mariages aux personnes à mobilité réduite,
- la rénovation de la salle du Chêne,
- la réhabilitation de l'ancienne crèche en Maison des associations...

Cette stratégie permet de renforcer la qualité de vie des habitants sans compromettre l'avenir financier de la commune. **L'autofinancement et les subventions obtenues permettent de financer ces projets sans avoir à recourir à l'emprunt.**

### Jeunesse et sécurité, des axes forts du budget de fonctionnement

Sur le plan du fonctionnement, la municipalité continue de maintenir des services essentiels pour le quotidien des Gargassiens, avec une attention particulière portée à la jeunesse et à la sécurité.

L'accompagnement scolaire des tout-petits reste une priorité, avec la présence d'une ATSEM par classe maternelle, pour garantir un encadrement de qualité dès les premières années.

La sécurité, elle, est assurée par un poste de garde-champêtre financé par la commune, garantissant une présence de proximité pour veiller au respect des règles, à la tranquillité publique et à la préservation de notre cadre de vie.

*Autre engagement fort : l'alimentation des enfants dans les cantines scolaires.*

La commune privilégie une restauration de qualité, avec une place croissante donnée aux produits bio et issus des circuits courts.

Cette démarche favorise une agriculture locale, limite l'empreinte carbone et garantit des repas équilibrés.

Malgré l'augmentation générale des coûts alimentaires, le tarif reste volontairement bas pour les familles, car bien manger ne doit jamais être un luxe.

**Enfin, la rénovation et l'entretien régulier du patrimoine immobilier, des voiries et des espaces partagés restent des priorités municipales.**

Les interventions sont pensées pour durer, avec une attention particulière portée à la performance énergétique des bâtiments et logements communaux, afin de maîtriser les charges dans un contexte de hausse continue des prix de l'énergie.

### Une fiscalité stable et soutenable

Fidèle à son engagement de ne pas augmenter la pression fiscale, la municipalité maintient, pour la 20<sup>e</sup> année consécutive, un **taux d'imposition communal inchangé**, notamment sur la taxe foncière des propriétés bâties — contrairement aux choix récents de l'Intercommunalité ou d'autres communes environnantes.

Cette stabilité témoigne de la volonté de la commune de garantir un cadre de vie attractif, tout en préservant le pouvoir d'achat des habitants.

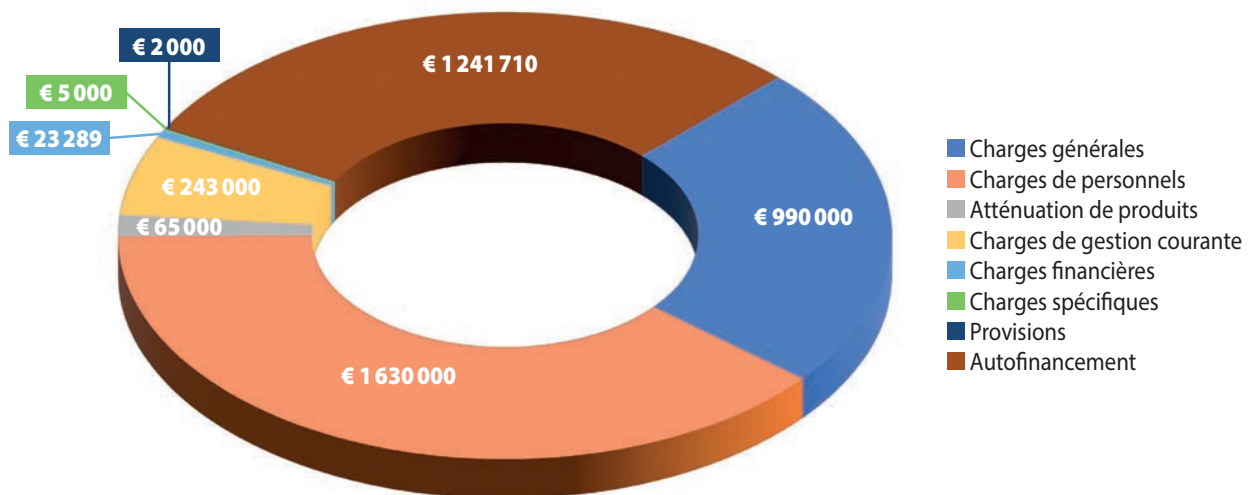
*Grâce à une gestion équilibrée et une vision à long terme, Gargas continue de se développer tout en garantissant un avenir financier serein pour ses habitants. Une politique budgétaire alliant rigueur et ambition, pour un village qui progresse au service de ses citoyens.*

## Une gestion financière responsable

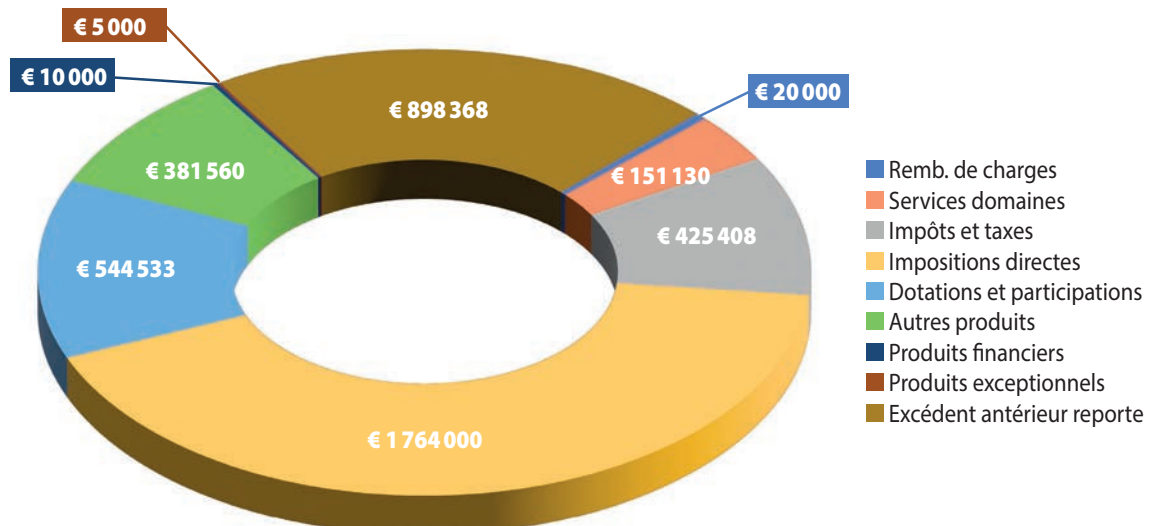
En 5 ans, le taux moyen de la taxe foncière sur les propriétés bâties a augmenté de 5,8 % dans les communes de 2 000 à 3 500 habitants. À Gargas ? 0 % !

Fiscalité locale communale	Taux d'imposition 2025 Gargas	Taux moyens communaux 2024 (2023 pour la strate démographique) au niveau		
		National	Départemental	De la strate démographique 2 000 à 3 500 Habitants
Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB)	35,14 %	39,74 %	38,69 %	36,79 %
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB)	45,74 %	51,08 %	56,35 %	48,87 %
Taxe d'Habitation (TH)	10,71 %	23,88 %	21,85 %	13,9 %

### Dépenses de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement



## 🍴 Repas de printemps le 17 mai

C'est comme chaque année l'ombre accueillante du grand préau de la cour de l'école élémentaire Les Ocre qui servira d'écrin pour le déjeuner gourmand offert à tous les habitants âgés de 71 ans révolus. Nul doute que le savoir-faire des cantinières - toujours applaudies pour la saveur des plats - ravira leurs papilles. Et comme de coutume depuis des années, des élus assistés de bénévoles assureront le service en échangeant au passage sourires et confidences avec les convives.

Un rendez-vous très traditionnel sous le signe de la convivialité.

Marie José Laurent



## 🍴 Repas des bénévoles le 29 juin

La Municipalité tient à saluer les nombreux administrés qui contribuent au bien vivre à Gargas, par leur implication au sein d'associations. Que ce soit pour développer des activités de loisirs, que ce soit en organisant des événements et animations, leur sens du partage est précieux pour favoriser les relations et apporter en toute saison des sources de distraction.

Pour les remercier de leur dynamisme et leur permettre de mieux se connaître, un repas festif leur est offert à partir de 12h30 sous le préau de la cour de l'école élémentaire Les Ocre.

C'est l'Atelier Gourmand qui a été retenu cette année pour préparer les plats qu'élus et bénévoles se feront un plaisir de servir directement.

Associations, guettez votre invitation pour confirmer votre présence, et surtout pensez bien à vous inscrire en signalant le nombre de personnes qui viendront !

Marie José Laurent

## 🌟 Juillet sera gai avec « les amis des Soirées d'été en Luberon » !

Pour sa 3<sup>e</sup> année, fort de son impact, ce Festival de Théâtre s'étoffe de 2 jours supplémentaires et se déroule donc du **mardi 1<sup>er</sup> juillet au dimanche 6 juillet**.

Chaque soir, au chapeau ou un seul soir pour 5 €, une troupe différente égayera le village sous les étoiles, comme il est d'usage...

La révérence de Michel Richard n'a pas mis en sommeil son association « Les Soirées d'été en Luberon » : une équipe engagée reprend le flambeau et relève ce défi culturel, en ajoutant deux nouvelles soirées qui seront dédiées à la découverte des « coulisses » en partageant le vécu des acteurs et actrices lors de leurs répétitions.

**Un programme à découvrir pour vous habiller le cœur, et réserver vos Soirées d'été en Luberon dans votre agenda (cf. page 12).**

Laurent Garcia

## 👤 Le rôle du CCAS

Le rôle du C.C.A.S. consiste à lutter contre l'exclusion, à veiller à l'accessibilité des aides sociales, à apporter un soutien et un accompagnement aux

- personnes vivant des situations de fragilité sociale (seniors isolés ou en perte d'autonomie);
- personnes en situation de handicap;
- personnes ou familles rencontrant des difficultés financières;
- personnes en recherche de logement ou toutes autres situations précaires.

Le C.C.A.S. est géré par un Conseil d'Administration présidé par le maire de la commune. Il est composé de représentants des élus municipaux et de membres associatifs désignés.

Il a un rôle d'écoute et d'orientation.

Il peut apporter des informations sur les différentes prestations et dispositifs sociaux disponibles, ainsi que sur les partenaires et organismes compétents.

Le C.C.A.S. peut assurer un accompagnement social personnalisé pour les personnes en difficulté pour les aider à améliorer leur situation.

Il intervient dans l'instruction et l'attribution de certaines aides sociales telles l'APA\*, l'ASH\*\* ou l'obtention de CMI \*\*\*.

Il peut accorder des secours d'urgence (aides financières ponctuelles et exceptionnelles, bons alimentaires...) après accord de son Conseil d'Administration.

Vous pouvez vous adresser au C.C.A.S. pour les demandes suivantes :

- l'information sur les droits, les aides et les prestations sociales,
- l'orientation vers le bon interlocuteur en fonction des besoins,
- l'aide aux démarches pour constituer une demande d'APA\* ou d'ASH\*\*,
- des informations sur des aides à l'aménagement du domicile.

Marie José Laurent

Il est conseillé de prendre rendez-vous.  
04 90 74 94 29 / 04 90 74 94 26  
education-et-social@gargas.fr

\* APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

\*\* ASH : Aide Sociale à l'Hébergement

\*\*\* CMI : Carte Mobilité Inclusion



## Bienvenue à l'éco pâturage !

Les moutons sont des alliés puissants pour la nature :

- ils broutent en s'approchant au plus près des plantations sans y toucher: les champs sont nettoyés sans chasser la faune bénéfique des oiseaux et des insectes butineurs,
- les moutons n'arrachent ni ne rasent l'herbe mais la coupent: la repousse est favorisée mais équilibrée,
- les déjections fraîches des moutons apportent aux sols un engrais vert, naturellement riche en potassium et en azote,
- le pacage remplace en agriculture les désherbages mécaniques ou chimiques: pas de pollution de l'air par les carburants, et du sol par des produits phytotoxiques !

Il est à noter que les espaces broutés reverdissent harmonieusement, y compris les années suivantes.

C'est en ce sens que Jérôme Daumas, élu délégué à l'agriculture (et agriculteur bio), a invité Terry et Anne Boucabeille, bergers sis à Rustrel, à mener paître leur important troupeau sur les nombreux espaces verts que compte notre commune.

Arrivée mi-janvier, plus d'une centaine de brebis et leurs nouveaux nés ont traversé les Argiles, la Peyrolière, la Charité, Piébrat, la Choque, les Quatre chemins, les Pradons, Tartuguière, Perrotet la Coquillade, etc., nettoyant vigoureusement champs cultivés et terrains en friches juste avant le retour du printemps. Ainsi, souvent en une à deux journées par terrain, bien des champs, lavandins, vignobles, vergers gargassiens ont été débarrassés des mauvaises herbes... en douceur, avec précision et dans le plus simple respect de l'environnement !

*Jérôme Daumas*



## Le débroussaillage, une obligation légale et citoyenne



Le débroussaillage est une obligation légale essentielle pour prévenir les incendies de forêt et protéger nos habitations. En réduisant la végétation combustible autour des constructions, il limite la propagation des feux et facilite l'intervention des services de secours.

### Quelles sont vos obligations à Gargas ?

Selon le Code forestier, le débroussaillage est obligatoire dans les zones exposées aux risques d'incendie, notamment pour les constructions situées à moins de 200 mètres des massifs forestiers.

En Vaucluse, cette obligation s'applique sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature. De plus, les voies privées y donnant accès doivent être débroussaillées sur une largeur de 10 mètres (5 mètres de chaque côté).

### Qui est responsable ?

Le propriétaire de l'habitation concernée est responsable du débroussaillage, y compris au-delà de ses limites parcellaires. Cette mesure vise à protéger son bien et à faciliter l'accès aux services d'incendie et de secours.

### Que faire des déchets verts ?

Ils doivent être menés à la déchetterie pour être broyés et valorisés.

Exceptionnellement et par dérogation, les personnes soumises à l'obligation légale de débroussaillage sont autorisées à incinérer les végétaux sous certaines conditions entre le 16 avril et le 31 mai.

### Sanctions en cas de non-respect

Le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions, notamment une amende de 135 euros, pouvant aller jusqu'à 750 euros en cas de récidive. De plus, en cas d'incendie, la responsabilité civile et pénale du propriétaire peut être engagée.

### Agissons ensemble pour la sécurité de tous

Le débroussaillage est un acte citoyen qui contribue à la sécurité collective. En respectant ces obligations, nous protégeons notre commune, nos habitations et notre environnement. Ne laissons pas le feu trouver un terrain favorable: débroussaillons régulièrement et consciencieusement.

**Plus d'information :** <https://www.syndicatmixteforestier.com>

*Patrick Siaud*

# Gargas, un village durable



## Les bons gestes pour limiter les nuisances du moustique

### > JE VIDE

Chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales

- Coupelles sous les pots de fleurs
- Voile d'ombrage...

### > JE COUVRE

De façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes les réserves d'eau, petites ou grandes :

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux
- Regards, fûts divers...

### > JE JETTE

Tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte

- Vieux pots de fleurs cassés
- Vieux pneus...

### > JE CURE

Régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines
- Bondes d'évacuations extérieures
- Rigoles, gouttières, chéneaux...

### > JE RANGE

Autant que possible à l'abri de la pluie

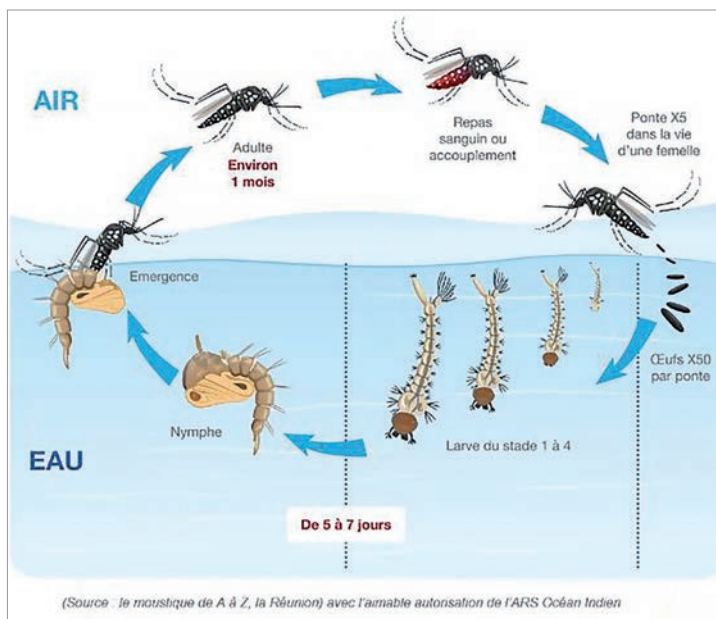
- Outils de jardinage, brouettes
- Seaux, arrosoirs, poubelles
- Jouets...

### > J'ENTRETIENS

Régulièrement mon jardin pour réduire les sources d'humidité, gîtes de repos des moustiques

- J'élague, je débroussaille
- Je ramasse les fruits tombés
- Je ramasse les déchets végétaux

### Privé d'accès à l'eau, le moustique ne se reproduit pas



### Quelques astuces

- Je remplis mes coupelles de pots de fleurs avec du sable ou des billes d'argile
- Je mets des poissons dans mon bassin d'agrément, qui consommeront les larves de moustiques
- J'utilise un ventilateur pour éloigner les moustiques adultes
- Je mets des plantes anti-moustiques, qui ont une puissance répulsive limitée mais peuvent être utiles: la lavande, le souci, la citronnelle, le pélagonium, le géranium, l'eucalyptus, le pétunia, les capucines, les herbes aromatiques comme la menthe, le basilic, le romarin, la sarriette...

Une méthode répulsive sans **produit chimique** consiste à associer clou de girofle et citron vert. À l'instar de la citronnelle, ces ingrédients ont fait leur preuve pour éloigner les moustiques.

Pour fabriquer le piège, il faut couper un **citron vert** en deux et planter une douzaine de **clous de girofle** dans chaque moitié de citron. Mettre le dispositif dans des coupelles placées sur le rebord d'une fenêtre, une table de chevet, sur une table du jardin afin de manger à l'extérieur...

Corinne Mietzker

## Une réserve communale de sécurité civile pour protéger notre village



Parce que la sécurité de notre village ne se limite pas à la prévention des incendies, la mairie fait évoluer le Comité Communal Feux de Forêt (CCFF) en créant la Réserve Communale de Sécurité Civile.

L'objectif est d'élargir les missions des 19 bénévoles qui, au-delà de la lutte contre les feux de forêt, interviendront désormais face aux autres risques majeurs: inondations, tempêtes, épisodes neigeux...

Ce projet, auquel Patrick Siaud, officier de sapeur-pompier et adjoint à la sécurité civile au sein de l'équipe municipale, a activement contribué, s'inscrit dans une démarche de renforcement de notre capacité à gérer les crises.

La formation des élus et la création de cette réserve permettent d'assurer une coordination optimale avec les services municipaux en cas d'urgence.

La RCSC\* s'intègre au Plan Communal de Sauvegarde (PCS), actuellement en révision, ainsi qu'au futur Plan Intercommunal de Sauvegarde.

Cette initiative vise à améliorer la résilience de notre commune et à garantir une intervention rapide et efficace face aux risques majeurs. Nous saluons le travail de nos bénévoles, acteurs essentiels de la sécurité de tous.

\* RCSC; Réserve Communale de Sécurité Civile

# Gargas, un village durable

## VOUS NOUS AVEZ DIT...

### L'aire de jeux devant la crèche est en travaux ?

*Nous démontons une partie des structures à cause des incivilités récurrentes, coûteuses pour la commune. Clôturer ce square dédié aux tout petits et vandalisé par de plus grands est devenu insuffisant. Jugez-en. En sus du grand module extérieur très dégradé, d'un jeu totalement disparu, de traces de pneus marquant le toboggan, l'espace clos accueille des parties de foot, les grilles ont été saccagées plusieurs fois et la porte n'a plus de loquet ni de serrure malgré nos multiples réparations !*



### Nous résidons aux Chaffrets. Verrons-nous un jour des ralentisseurs sur cette route où passent chaque jour des bolides ?

*En effet, passé le rond point après la Chape, les automobilistes accélèrent en direction du Jas, alors que ce tronçon classé « route départementale 101 » fait bel et bien partie du centre de Gargas, régi par la vitesse limitée à 30. Attentifs à la sécurité et au bien-être de tous, nous prévoyons l'installation de plateaux traversants.*

## Les services techniques, réactivité et disponibilité

Les services techniques assurent l'entretien de tous les espaces et bâtiments communaux. Ils maintiennent en état de fonctionnement et de propreté les équipements, effectuent les travaux de petite manutention pour toutes les manifestations, et s'occupent également de l'entretien des espaces verts.

On parle de maintenance préventive, maintenance curative et maintenance prédictive.

Traversée par des départementales, avec un centre urbain distancié de quartiers que délimitent champs, friches, chemins et petites routes, la commune de Gargas est complexe à entretenir.

Cinq agents polyvalents ont donc étoffé ces derniers temps l'équipe dirigée par David Carbonnel: Guillaume Nicolai et Joris Morard en octobre 2022, Laurent Viguier et Florian Maurel fin 2024 et Pavol Dobron en janvier de cette année.

Inspection, contrôle, dépannage, réparation, amélioration, rénovation, reconstruction, propreté, modernisation, travaux neufs, jardinage, logistique, etc., la cohésion permanente de l'équipe de Gargas est vitale.

Pour optimiser les actions programmées comme pour assurer les interventions inopinées, la réactivité de chacun s'appuie sur la GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur).

Michèle Fauque



Avant



Après

## Un coup de chapeau !

Les Mines de Bruoux sont un site classé emblématique. Face à l'afflux croissant de visiteurs et à l'ancienneté des structures, très dégradées par le temps, je souhaitais que soit renforcée la sécurisation du pôle d'accueil et de la sortie des visiteurs.

L'équipe technique de la mairie s'est avérée efficace: toute à notre écoute, elle a su nous conseiller et apporter son savoir-faire, tant pour le toit végétalisé, à nettoyer puis à gravillonner que pour les menuiseries à remplacer, qui sont superbement restaurées à l'identique.

Mon équipe se joint à moi pour saluer ces prestations remarquables et cet esprit d'équipe.

Driss Hassaine, délégué, Mines de Bruoux

# Un village qui évolue



## Vie associative : ensemble pour une journée des associations réussie !

Au cours du mois de février, nous avons étudié les demandes de subventions des associations de notre commune. Après délibération, celles-ci ont été votées lors du conseil municipal du 25 mars.

Dans la continuité de cet engagement en faveur de la vie associative, nous organisons le 4 juin prochain une réunion avec les présidents d'associations.

Ce moment d'échange nous permettra de faire le bilan de la dernière édition de la Journée des Associations et d'identifier ensemble les points à améliorer. Ce sera également l'occasion d'explorer de nouvelles idées pour faire de l'édition 2025, prévue le samedi 13 septembre, un événement toujours plus convivial et dynamique.

Vanessa Armand

## Petits et grands travaux pour la commune – Serge Aubert



**Chêne/Perrotet**  
*Pose de 5 conteneurs enterrés*



**Lombards**  
*Pose de 5 conteneurs enterrés  
Agrandissement de l'aire de stationnement*



**Cimetière**  
*Parking aménagé en façade ouest; 5 places dont 1 PMR (Personne à Mobilité Réduite)*



**Place de la mairie**  
*Réhabilitation d'un bâtiment communal: réfection totale de la toiture (1<sup>ère</sup> tranche)*



**Bibliothèque, cyber-espace et salle polyvalente**  
*Pose d'auvents à l'entrée des deux bâtiments .  
Installation d'un escalier de desserte de l'école élémentaire Les Ocres vers la bibliothèque et le cyber espace.*



**Tartuguière**  
*Enfouissement des lignes électriques et du réseau Télécom par le Syndicat d'Énergie Vauclusien (2<sup>e</sup> tranche)*



**Mines de Bruoux**  
*Démolition d'une remise et aménagement du lieu en parking du personnel.  
Sécurisation des lieux d'accueil: renforcement des coursives et de l'auvent, restauration des menuiseries, assainissement de la toiture. Rénovation de la sortie de visite des galeries.*



**Cerisaie**  
*Parking équipé d'un lampadaire solaire; 8 places dont 1 PMR (Personne à Mobilité Réduite)*

### Prochainement

Mise en place du Citystade près du terrain de boules  
Transformation de l'ancienne crèche en Maison des Associations  
Réaménagement total du bâtiment de la Salle du Chêne

Conformément à la Loi du 27 février 2002, relative à la démocratie et aux libertés, les différents groupes politiques du Conseil municipal disposent ici d'un espace de libre expression. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs. Toute attaque ou mise en cause personnelle est interdite de publication, conformément à la législation en vigueur.

## Paroles d'élus

Chères Gargassiennes, chers Gargassiens,

Les porteurs de projets de fermes photovoltaïques avancent 3 arguments :

1/ assurer l'indépendance énergétique de la France – 2/ assurer la transition énergétique – 3/ décarbonner la production d'électricité

Or : 1/ les champs photovoltaïques n'assureront jamais notre indépendance énergétique :

- c'est l'interdépendance entre pays européens qui équilibre la production et la consommation d'électricité, par des échanges permanents, donc la stabilité indispensable au réseau d'alimentation générale, bien avant l'ouverture à la concurrence du marché européen en 2004.

- c'est une production aléatoire (en moyenne 4h par jour), interruptible, non stockable donc non pilotable comme les barrages hydroélectriques, les centrales à flamme\* ou nucléaires.

2/ La transition énergétique n'a jamais existé. Depuis leur développement face à une demande toujours croissante, les énergies n'ont fait que s'ajouter (bois, charbon, pétrole, gaz, hydroélectrique, nucléaire, renouvelables). En 2023, la consommation de charbon a battu un nouveau record mondial, dû à la Chine et l'Inde.

3/ La production d'électricité en France est déjà décarbonnée, entre 88 % et 92 % selon les années (50 % en Allemagne, 30 % en Espagne, 26 % en Chine). Les panneaux photovoltaïques, très majoritairement importés de Chine, aggravent un bilan carbone auquel s'ajoutera leur recyclage au bout de 25 à 30 ans.

En France, les centrales à flammes\* étant utilisées aux heures de pointe en hiver (18h30/20h30), le photovoltaïque ne s'y substitue pas, donc n'efface pas de CO2 !

Ces champs photovoltaïques défigurent nos paysages, artificialisent les sols. Incohérence avec la ZAN\*\* et l'OGS\*\*\* des massifs d'ocre classés en 2002. Pour les installer : nivellement, broyage, voire coupe des forêts, entraînent la destruction irréversible du milieu naturel. La montagne de Lure en est un triste exemple, comme le Contadour si cher à Jean Giono.

L'agrivoltaïsme est un alibi : les troupeaux ne retrouveront pas leur milieu naturel d'origine.

Par l'importation de panneaux venant de Chine puis des subventions pour leur installation, l'État aggrave son déficit actuel. La course aux énergies dites renouvelables ne vise pas le bien commun mais seulement des intérêts privés.

L'urgence serait le redéploiement des aides publiques pour résoudre la crise actuelle du logement à partir d'une loi incluant la performance énergétique de l'habitat, pour réhabiliter le cœur des villes, des villages, voire des hameaux. Cela face au besoin essentiel et crucial de loger les citoyens de notre pays.

\* Centrales à flamme : alimentation par charbon, gaz, fuel – \*\* ZAN Zéro Artificialisation Nette – \*\*\* OGS : Opération Grands Sites

Votre maire, Bruno Vigne-Ulmier

## Paroles d'élus.e.s

Cher(e)s Gargassien(ne)s,

Nous devenons tous des citoyens consommateurs de services publics, mais vérifions nous que nous payons le juste prix de ces services à travers nos impôts ?

Nous venons de voter le dernier budget communal de cette mandature, qui vous interpellera peut-être comme nous, à cause de dépenses disproportionnées inscrites en matière de communication : publicité, publications, relations publiques, d'un montant de 120 000 € alors que l'entretien des bâtiments que la commune loue est évalué à seulement 20 000 €, bien que ces locations rapportent 300 000 € par an à la commune.

Serait-il anormal qu'au moins 50% des loyers servent en priorité à entretenir le patrimoine communal pour un meilleur confort des locataires de la commune et à maintenir notre patrimoine communal ? Quant à faire le choix d'une communication exubérante qui part en fumée sur le compte du contribuable, à qui profitent ces dépenses dispendieuses ?

En termes d'investissements, nous avons payé un ascenseur extérieur qui ne verra jamais le jour, avec des subventions dédiées à l'accessibilité... Triste réalité que nous dénonçons depuis le début de ce mandat. Vous pouvez prendre connaissance des comptes validés par l'État jusqu'en 2023 sur le site [https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/accueil/cll/zf1/accueil/flux.ex?\\_flowId=accueilclloc-flow](https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/accueil/cll/zf1/accueil/flux.ex?_flowId=accueilclloc-flow) et dès septembre vous pourrez consulter les chiffres de l'année 2024.

Petite comparaison avec une commune limitrophe, qui a sensiblement le même nombre d'habitants que Gargas. Total des Charges de Fonctionnement par habitant pour Saint Saturnin les Apt en 2023 : 777 € et Gargas 899 €, avons-nous plus de services publics ?

Pascal Bouxom « Une nouvelle équipe au service de Gargas »

Thierry Armant, Marie Lyne Curnier « Gargas 2020 avec vous »

Pascal Berthemet (non affilié)

# Cinéma, concerts, danses, théâtre... voici venir les festivités !



## Mai

### 24 DEMOS

Concert des enfants, Mines de Bruoux, à 19h.

## Juin

### 14 et 15 Danse sous les Étoiles

Grand Gala, Mines de Bruoux, à 21h.

## Juillet

### 01 Festival de théâtre

« Les amis des Soirées d'été en Luberon »

« Berceuse in Box », « Attendez que la canicule passe »,  
place de la Mairie, à 19h,

### 02 Festival de théâtre « Les amis des Soirées d'été en Luberon »

« 80 ans », place de la Mairie, à 20h

### 03 Festival de théâtre « Les amis des Soirées d'été en Luberon »

« I have a date », organisée par les R.M.J.T avec Orane  
Donnadieu, Mines de Bruoux, à 21h

### 04 Festival de théâtre

« Les amis des Soirées d'été en Luberon »

« Léonie est en vacances » de Feydeau, organisée par Gargas  
Lecture Loisirs, salle polyvalente, à 21h. (Prix : 5 €)

### 04 A.C.M.B

Soirée tango aux Mines de Bruoux, à 21h

### 05 Festival de théâtre « Les amis des Soirées d'été en Luberon »

« Théâtre », place de la Mairie, à 20h30

### 06 Festival de théâtre « Les amis des Soirées d'été en Luberon »

« Esquisse théâtrale », place de la Mairie, à 19h,

### 08 Danse sous les étoiles

Le Jeune Ballet de Prejlocaj, Mines de Bruoux à 21h

### 09 A.C.M.B

Chanson française, Mines de Bruoux, à 21h

### 13 Fête Nationale avec feu d'artifice,

### 22 Les Mardis de l'été

Concert années 80 avec Lucas Beridot, Mines de Bruoux,  
à 20h30

### 24 A.C.M.B

« L'Avare » de Molière, Mines de Bruoux, à 21h

### 29 Les Mardis de l'été

« Tales and wanderings » par les Red Folks, Mines de Bruoux,  
à 20h30

### 30 A.C.M.B

L'orchestre Nouvelle Vague, Mines de Bruoux, à 21h

## Août

### 05 Les Mardis de l'été

Soirée Brésilienne avec le groupe Rodhina,  
Mines de Bruoux, à 20h30

### 12 Les Mardis de l'été

Soirée Sweet Sixties, Mines de Bruoux, à 20h30

### 21 A.C.M.B

Soirée cinéma, Mines de Bruoux, à 21h